



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 février 2025

ÉLECTRICITÉ : LA NOUVELLE RÉGULATION FERA FLAMBER LA FACTURE DES CONSOMMATEURS

L'UFC-Que Choisir publie une étude exclusive révélant l'impact catastrophique de la nouvelle régulation du nucléaire, qui entrera en vigueur en janvier 2026. Cette réforme, négociée en catimini entre le gouvernement et EDF, va mécaniquement entraîner une hausse massive des tarifs de l'électricité, au détriment des consommateurs.

Des coûts d'approvisionnement qui explosent

Notre étude montre que si cette réforme avait été appliquée dès 2025, le coût d'approvisionnement servant à fixer les tarifs réglementés aurait grimpé à 117,29 €/MWh, soit une hausse vertigineuse de 44 % par rapport au niveau actuel (81,37 €/MWh). Pourquoi ? Parce que cette réforme impose un nouveau mode de calcul des tarifs, basé sur les prix élevés et instables des marchés de gros, au lieu du coût réel de production de l'électricité en France.

Cette explosion des tarifs de l'électricité résulte donc d'un choix politique assumé : faire payer aux Français leur électricité au prix fort, comme s'il fallait intégralement l'acheter sur les marchés internationaux, alors même qu'elle est produite en France à des coûts bien plus bas.

L'État protège EDF, pas les consommateurs

Le gouvernement promet une redistribution aux ménages d'une partie des profits d'EDF, mais en réalité, elle sera très limitée. Seule une petite fraction de la consommation des ménages sera concernée, et la taxation des bénéfices d'EDF restera insuffisante pour compenser la flambée des prix.

Nos calculs sont clairs : avec cette réforme les consommateurs paieront en moyenne 19 % de plus, soit jusqu'à 250 € supplémentaires par an pour un foyer moyen. Et ce surcoût serait encore bien plus élevé pour ceux chauffés à l'électricité et vivant dans des passoires thermiques !

Pour éviter un choc tarifaire en 2026, des mesures urgentes s'imposent

Depuis des années, l'UFC-Que Choisir dénonce l'opacité des négociations autour de cette réforme, menée entre le gouvernement et EDF, sans la moindre concertation avec les représentants des consommateurs. Sans changement de cap, cette réforme entraînera inévitablement une hausse brutale des factures pour des millions de foyers.

Il est encore temps d'agir en introduisant des mesures dans une loi spécifique ou au plus tard dans le projet de loi de finances pour 2026.

L'UFC-Que Choisir exige ainsi :

- **Une taxation renforcée des profits d'EDF**, bien au-delà de ce qui est prévu aujourd'hui.
- **Un reversement intégral aux consommateurs du produit de cette taxation**, sous forme de réduction directe sur les factures.
- **La mise en place immédiate d'une commission indépendante**, intégrant les associations de consommateurs, pour repenser en profondeur la régulation du marché de l'électricité.
- **La création d'un service public de l'électricité** garantissant aux consommateurs un prix reflétant les coûts réels du nucléaire et de l'hydroélectricité, et non dicté par les fluctuations des marchés.

Contact presse :

Candice Tchoumjeu
ctchoumjeu@quechoisir.org
07.87.19.05.16

